

Service canadien de renseignements criminels

08

RAPPORT
SUR LE CRIME ORGANISÉ

Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport ont été achevées le 21 mai 2008.



Pour obtenir des renseignements ou formuler des commentaires sur la présente publication, prière de s'adresser au :

Directeur général du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Canada

Cette publication peut être consultée en ligne à l'adresse
www.scr-cisc.gc.ca
Cat. : PS61-1/2008
ISBN: 978-0-662-05844-1
ISSN: 0839-6728

© Sa Majesté la Reine chef du Canada (2008)



MESSAGES



Message du président

William J.S. Elliott, Commissaire de la GRC

En ma qualité de président du Comité exécutif national du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), je suis heureux de présenter le *Rapport 2008 sur le crime organisé*, qui brosse, à l'intention du public, le tableau du crime organisé au Canada comme nous le connaissons aujourd'hui.

Il va de soi que la sensibilisation de l'ensemble de la population est essentielle à la réduction des menaces et du tort causés par les groupes du crime organisé. À cette fin, le présent rapport vise à souligner l'ampleur, qui n'est pas toujours évidente, des ravages que causent les organisations criminelles à la société canadienne.

Comme dans les éditions antérieures, le rapport de cette année porte sur la corrélation entre les groupes criminels et les marchés criminels, et met l'accent sur les plus grandes menaces que présente le crime organisé pour la population du Canada. En outre, la section Dossier spécial contient des renseignements détaillés sur le vol et la fraude d'identité, qui constituent une menace de plus en plus grande. Elle comporte également des conseils utiles qui sont offerts par la communauté canadienne de l'application de la loi pour aider les Canadiens à éviter d'être victimes de ce type de crime.

Le présent document est le fruit d'un effort de collaboration et repose sur les ressources en matière de renseignements criminels et sur les connaissances du personnel de nos bureaux provinciaux et des quelque 400 organismes membres du SCRC. Grâce à l'éventail de connaissances et d'expérience à sa disposition, le SCRC est un chef de file pour ce qui est de l'élaboration d'une stratégie intégrée de lutte contre le crime organisé qui est fondée sur les renseignements criminels. En travaillant de concert avec des organismes d'application de la loi à la collecte, à l'évaluation et à la communication de renseignements criminels, nous cherchons à réaliser un objectif commun, qui est de réduire les préjudices que causent les groupes criminels à la société canadienne.

Le public a toujours joué un grand rôle dans la lutte contre la criminalité. Par l'entremise de son rapport annuel sur le crime organisé, le SCRC continue de s'employer à sensibiliser les Canadiens au crime organisé en vue de réduire les répercussions de cette forme de criminalité sur toutes les sphères de la société.



Message du directeur général

Colonel Donald R. Dixon

Il n'est pas étonnant que pour la collectivité canadienne d'application de la loi, le crime organisé représente l'une des plus grandes menaces envers la sécurité et le bien-être économique de la population canadienne. En fait, plusieurs des menaces criminelles les plus répandues aujourd'hui peuvent être attribuées aux groupes du crime organisé.

On reconnaît parfois facilement que ces activités illicites sont l'oeuvre du crime organisé, celles-ci font les grands titres et suscitent des discussions nourries au sein du public, mais souvent, ce n'est pas le cas. Plusieurs peuvent ne pas savoir, par exemple, que le crime organisé est souvent à l'origine de la vente de produits contrefaits, de fraudes en marketing de masse, de la traite de personnes et d'une multitude d'autres crimes.

Le présent rapport témoigne de l'engagement du SCRC à informer la population canadienne sur le crime organisé, y compris son rayon d'action et ses méthodes criminelles les plus courantes, afin de mieux faire comprendre la portée du crime organisé et ses répercussions sur la société.

Avec ses organismes participants et ses partenaires, le SCRC utilise une approche intégrée de collecte, d'analyse et d'échange de renseignements criminels. Ceci lui permet de fournir les produits et les services de renseignements stratégiques qui aident les organismes d'application de la loi à détecter, à prévenir le crime organisé et à réduire son influence.

Ces produits et services permettent aussi aux représentants du gouvernement et des organismes d'application de la loi de tous les horizons d'élaborer des politiques et des stratégies pour mieux lutter contre le problème du crime organisé et atténuer son incidence négative.

Je suis très fier du *Rapport sur le crime organisé* qui, selon moi, reflète l'enthousiasme, le dévouement et le professionnalisme de toute la collectivité du SCRC. Il est évident qu'en travaillant avec le public et nos partenaires stratégiques, nous pouvons contribuer à long terme à assurer la protection et la sécurité des Canadiens.

Table des matières

07

À propos du SCRC

15

Méthodes*d'opération du crime organisé*

32

Dossier spécial*Vol et fraude d'identité au Canada*

10

Introduction

18

**Tendances
mondiales**

43

Conclusion

13

Fondements*du marché du crime organisé*

23

Marchés criminels

- 24 Drogues illicites
- 27 Criminalité financière
- 29 Contrebande de tabac
- 30 Passage de clandestins et traite de personnes
- 30 Marché illicite des armes à feu
- 31 Violation des droits de la propriété intellectuelle
- 31 Criminalité liée aux véhicules

45

Fiche d'évaluation



À PROPOS DU SCRC



À propos du SCRC

En tant que porte-parole de la communauté canadienne du renseignement criminel, le SCRC a pour objectif premier de faciliter la production et l'échange rapides et efficaces de renseignements criminels tout en jouant un rôle de chef de file et en offrant son expertise aux organismes membres du SCRC en vue de mettre au jour les activités du crime organisé et les crimes graves au Canada, de les réduire et de les prévenir.

Le SCRC comporte un Bureau central qui est situé à Ottawa et assure la liaison avec dix bureaux provinciaux desquels il recueille des renseignements. Les bureaux provinciaux, qui servent toutes les provinces et tous les territoires du Canada, sont gérés de façon indépendante tout en appliquant des normes communes relatives à la prestation de leurs produits et services.



Les organismes membres du SCRC

Près de 400 organismes canadiens d'application de la loi sont membres du SCRC et fournissent des renseignements criminels à leurs bureaux provinciaux respectifs, qui en font l'analyse et en assure la diffusion. Les bureaux provinciaux transmettent ensuite leurs constats au Bureau central aux fins d'analyse et pour la conception de produits et de services de renseignements criminels stratégiques, à l'échelle nationale.

Le SARC

Les organismes membres du SCRC collaborent à l'échange de renseignements criminels en alimentant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), la banque nationale de données criminelles sur le crime organisé et les crimes graves destinée à la communauté canadienne de l'application de la loi. Le Bureau central a la responsabilité du SARC et en assure la gestion de concert avec tous les organismes membres du SCRC et en leur nom.

La gouvernance

Le Comité exécutif national du SCRC, actuellement formé de 23 cadres de direction de la communauté canadienne de l'application de la loi et présidé par le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), assure la gouvernance du SCRC. Les membres du Comité se réunissent deux fois par année pour faire le point sur les activités du SCRC et définir les objectifs communs. Le directeur général du SCRC, qui est à la tête du Bureau central, est le secrétaire exécutif du Comité exécutif national et coordonne les efforts de tous les bureaux provinciaux afin de fournir des produits et des services en matière de renseignements criminels.

Le personnel

Le personnel du Bureau central est composé d'employés de la GRC et d'employés en détachement d'autres organismes chargés d'appliquer la loi, y compris le ministère de la Défense nationale, la Police provinciale de l'Ontario, le Service de police d'Ottawa, le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la GRC par l'intermédiaire de ses Services de soutien aux services de police, qui assurent des services de soutien essentiels et de première ligne à la communauté de l'application de la loi au Canada et à l'étranger.



INTRODUCTION

Introduction

Le *Rapport 2008 sur le crime organisé* dresse un portrait stratégique et global du crime organisé au Canada et aide à comprendre les nombreuses façons dont les activités du crime organisé se répercutent sur la vie des Canadiens. Vu la nature clandestine du crime organisé, les organismes chargés d'appliquer la loi doivent établir des partenariats avec des décideurs et le grand public afin de sensibiliser les gens au problème et d'appuyer les efforts déployés par les organismes d'application de la loi afin de réduire au minimum la menace liée au crime organisé dans divers marchés criminels. Le présent rapport, le seul document du genre qui offre au public un tableau complet du crime organisé au Canada, décrit plusieurs marchés criminels ainsi que les menaces qu'ils présentent pour les collectivités partout au Canada.

Il s'avère plus efficace d'examiner le marché criminel du Canada sous l'angle des interactions entre les marchés illicites et les individus qui y jouent des rôles clés. Les marchés criminels sont dynamiques, réagissent aux fluctuations mondiales de l'offre et de la demande et ils changent selon les pressions nationales, comme la concurrence et la perturbation des activités criminelles par la police. Par l'entremise du *Rapport 2008 sur le crime organisé*, le SCRC souhaite renseigner les Canadiens sur la menace posée par le crime organisé en se penchant sur les capacités des groupes criminels dans le marché du crime, qui est en constante évolution.

Chaque année, le SCRC souligne un aspect particulier du crime organisé afin d'analyser de manière approfondie chacune de ses répercussions. En 2008, le Dossier spécial porte sur le vol et la fraude d'identité, des crimes qui inquiètent de plus en plus la population et le milieu politique, plus particulièrement en ce qui touche la sécurité des renseignements personnels et l'utilisation de ceux-ci par des groupes du crime organisé à des fins lucratives.



Le crime organisé

Le SCRC et ses organismes membres se servent de la définition du *Code criminel* pour établir ce qu'est le crime organisé au Canada et l'évaluer. Au moyen de cette définition, tous les organismes participants fondent leur évaluation sur les mêmes critères, ce qui permet au SCRC et à ses membres d'effectuer l'analyse la plus vaste et la plus exacte possible des groupes du crime organisé.

L'article 467.1 du *Code criminel* définit une « organisation criminelle » comme un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation :

- (a) composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger;
- (b) dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer - ou procurer à une personne qui en fait partie - directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

Cette définition ne vise pas le groupe d'individus formé au hasard pour la perpétration immédiate d'une seule infraction.

En 2008, la communauté canadienne du renseignement criminel a recensé environ 900 groupes du crime organisé, un chiffre comparable à celui de 2007. Ces groupes exercent leurs activités dans toutes les collectivités, que ce soit dans les grands centres urbains ou dans les régions rurales.

CHEF JIM CHU, SERVICE DE POLICE DE VANCOUVER

« Le crime organisé touche l'ensemble de la collectivité, qu'il s'agisse d'un incendie dans une installation de culture de marijuana de notre quartier ou de l'augmentation de nos primes d'assurance. Les activités du crime organisé constituent une menace directe et indirecte à tous les Canadiens. C'est un fléau qu'il faut éliminer. »



FONDEMENTS



Fondements du marché du crime organisé

Au fur et à mesure que le marché criminel évolue, plusieurs constats clés s'imposent au fil des ans. Les observations suivantes ont été faites ces dernières années et sont considérées comme les fondements du marché canadien du crime organisé :

- Le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, le sud de l'Ontario et le Grand Montréal sont les principaux centres de criminalité, où se trouvent la plus grande concentration de groupes du crime organisé et les marchés criminels les plus actifs et les plus dynamiques. Le marché clandestin de la drogue demeure le marché criminel le plus important au chapitre de l'étendue, de la portée et du degré d'implication de la majorité des groupes du crime organisé.
- Même si des organismes chargés d'appliquer la loi arrivent parfois à perturber ou à démanteler certains groupes criminels, leurs opérations donnent des résultats qui ne sont habituellement observés qu'à court terme, car elles laissent des vides temporaires dans lesquels se produit une expansion du marché ou créent des occasions intéressantes pour des groupes criminels qui se trouvent en bonne posture. De manière générale, les marchés criminels résistent très bien aux opérations de perturbation à long terme, car la demande des consommateurs est assez grande pour que les réseaux criminels continuent leurs activités.
- Bon nombre de groupes du crime organisé ont la capacité d'exercer leurs activités à l'échelle internationale. En maintenant des liens commerciaux avec des réseaux de l'étranger, plusieurs groupes du crime organisé veillent au maintien de la viabilité des chaînes d'approvisionnement et de distribution de diverses marchandises. De plus, certains points stratégiques situés le long de la frontière canado-américaine facilitent la contrabande de produits illicites et le passage de clandestins sans nécessiter des opérations d'envergure ou des techniques sophistiquées.
- L'exploitation et l'infiltration d'entreprises légitimes par des groupes du crime organisé jouent un grand rôle dans la perte de confiance du public à l'égard de certains marchés licites et augmentent la résilience de nombreux groupes du crime organisé. En effet, des entreprises légitimes sont utilisées par des criminels pour blanchir de l'argent, commettre des infractions (notamment par l'intermédiaire de sociétés importatrices et exportatrices) et vendre des produits illicites avec des biens authentiques, en plus de permettre à de nombreux groupes criminels de s'isoler et d'échapper à la police.



MÉTHODES



Méthodes d'opération du crime organisé

Les groupes du crime organisé adoptent diverses méthodes d'opération pour accroître leur rentabilité, élargir et maintenir leur influence et échapper à la détection et aux mesures policières. Bien que quelques groupes présentent une certaine hiérarchie et un noyau de membres, la plupart forment des réseaux fluides qui se font concurrence ou collaborent dans de nombreux marchés criminels. Les groupes du crime organisé ont généralement recours aux méthodes d'opération suivantes en vue d'obtenir un avantage concurrentiel dans le marché criminel.

Violence et intimidation

De nombreux groupes du crime organisé ont recours à la violence et à l'intimidation, que ce soit dans leur planification stratégique à long terme ou lorsqu'ils commettent des actes d'agression spontanés. La violence et l'intimidation sont généralement pratiquées pour renforcer ou accroître l'implication d'un groupe dans un marché criminel et sont habituellement dirigées à l'endroit de groupes rivaux ou de membres de l'organisation à des fins disciplinaires. Il arrive que des groupes criminels de niveau moindre présentent une menace plus immédiate et plus directe à la sécurité publique en raison des actes de violence qu'ils commettent souvent dans des lieux publics. Ces groupes violents sont en grande partie, mais non entièrement, composés de gangs de rue dont certains commettent des agressions avec ou sans arme à feu dans des lieux publics, partout au pays. Enfin, les criminels ont parfois recours à l'intimidation pour faire taire les personnes et les membres de leur communauté qui ont été témoins d'un crime.



Aptitudes particulières

Au fur et à mesure que les méthodes d'opération changent et que les activités criminelles se complexifient, les groupes du crime organisé exploitent et manipulent des personnes ou des organismes possédant des aptitudes particulières. Lorsqu'ils ne trouvent pas les personnes ayant les compétences nécessaires à la perpétration de certains crimes (comme la fraude en valeurs mobilières, la contrefaçon et la fraude hypothécaire), ils recrutent des tiers compétents ou les forcent à fournir les services dont ils ont besoin. Par exemple, des groupes du crime organisé continuent d'exploiter des professionnels de la finance, tels des comptables, des représentants de banque et des avocats, pour faciliter les fraudes ou la manipulation de fonds au fil des diverses étapes du processus de blanchiment d'argent.

Blanchiment d'argent

Les méthodes qu'utilisent les groupes du crime organisé pour blanchir de l'argent vont de simples techniques nécessitant une expertise minimale à des méthodes plus complexes qui requièrent un effort de coordination supplémentaire. Les groupes criminels de niveau moindre se servent de méthodes simples de blanchiment d'argent, qui comprennent le recours à des entreprises nécessitant des liquidités importantes (p. ex., les restaurants) et aux casinos, l'échange de devises et l'achat de produits de luxe. Les groupes criminels de haut niveau continueront de dissimuler leurs activités par des moyens plus complexes, comme les spéculations immobilières et les investissements à l'étranger, et d'exploiter les faiblesses des systèmes mondiaux de réglementation et de rapports financiers. Les organisations criminelles se servent également d'entreprises légitimes et de sociétés fictives pour blanchir de l'argent, car elles permettent le mélange de fonds licites et illicites. Ainsi, les fonds semblent légitimes et les groupes criminels ne peuvent être pris en faute.

RICHARD DESCHÊNES, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SÛRETÉ DU QUÉBEC

« Des acteurs du crime organisé font preuve de raffinement et de sophistication dans leurs manœuvres d'intégration de l'économie légale. Leurs stratégies pour réduire le risque de détection par l'entremise de prête-noms et de facilitateurs ne sont pas sans complexifier le travail d'enquête à leur égard. »



TENDANCES MONDIALES

Tendances mondiales

La section qui suit présente quelques tendances à l'échelle mondiale qui font état de menaces et de situations qui pourraient prendre de l'ampleur dans certains marchés criminels. Le Bureau central du SCRC effectue continuellement des analyses environnementales relativement à des problèmes nationaux et internationaux qui ont eu ou pourraient avoir une incidence sur la criminalité. En particulier, ces tendances témoignent des façons dont les groupes du crime organisé pourraient cibler le Canada dans l'avenir. Il importe de noter qu'aucune des nouvelles tendances signalées ne se manifeste de manière isolée. Bon nombre d'entre elles sont interreliées de façon directe ou indirecte en raison de catalyseurs communs, de répercussions communes ou d'acteurs communs. La section qui suit ne vise pas à présenter une analyse exhaustive des tendances mondiales qui ont une incidence sur le crime organisé au Canada ou à en définir les effets potentiels. On y expose plutôt quelques-unes des tendances internationales en vue de dégager les prévisions stratégiques relatives aux menaces nouvelles et futures associées au crime organisé.

Crime économique

Argent électronique

Les systèmes de monnaie électronique étant de plus en plus accessibles et utilisés, ceux-ci donnent aux groupes du crime organisé de nouveaux moyens de faire des transferts de fonds. Dans la mesure où les nouvelles méthodes de paiement permettent d'effectuer des opérations anonymes et de grande valeur, sans obstacle géographique ni enregistrement, ces méthodes facilitent le blanchiment d'argent ainsi que la vente de biens illicites. Aux États-Unis, les exploitants d'un système de **monnaie électronique garantie par l'or** ont fait l'objet de diverses accusations, notamment de blanchiment d'argent et de complot. Cette monnaie électronique aurait servi à faciliter des activités illégales, depuis la fraude par carte de crédit jusqu'à l'échange de matériel de pornographie infantile.

La **monnaie électronique garantie par l'or** désigne un type de monnaie électronique dont la valeur est établie selon le poids de l'or.

CAROLINE MELIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTION DU RENSEIGNEMENT, AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

« L'ASFC collabore étroitement avec ses partenaires du domaine de l'application de la loi canadiens et étrangers, afin d'éviter que les groupes criminels désireux d'étendre leurs réseaux criminels hors de leurs frontières ne parviennent à entrer au Canada. Dans le cadre de ses efforts visant à « repousser les frontières », l'ASFC vise le contrôle des personnes et des marchandises à haut risque avant leur arrivée au Canada. »



Le dollar américain

En 2007, le dollar américain a connu une baisse significative par rapport aux autres devises principales, et certains économistes prévoient qu'il continuera de se déprécier en 2008. De ce fait, on croit que d'autres monnaies, en particulier l'euro, peuvent prendre le pas sur le dollar américain et devenir la devise de prédilection pour les remises et les paiements internationaux. Par exemple, pour la première fois en 2008, une banque canadienne offre à ses clients la possibilité d'ouvrir un compte d'épargne libellé en euro. Cette tendance pourrait également donner lieu à une hausse des cas de transferts d'importantes sommes d'argent comptant en devises autres que le dollar canadien et le dollar américain.



Crime contre l'environnement

Déchets électroniques

Le trafic et l'élimination illicite de déchets électroniques, comme les ordinateurs, les téléviseurs et les téléphones cellulaires, sont à l'origine d'une crise pour l'écologie et la santé humaine dans plusieurs pays en développement en Asie et, de plus en plus, en Afrique. Des réseaux criminels amassent des déchets électroniques provenant de pays développés, comme le Canada, et les vendent à des « recycleurs » de pays en développement. Cette pratique contrevient aux lois canadiennes et internationales. Selon les Nations Unies, la production mondiale de déchets électroniques est d'environ 50 millions de tonnes par année, et la plupart de ces déchets sont exportés illégalement vers des pays en développement où ils ne sont presque jamais traités convenablement. On prévoit que cette tendance atteindra un sommet entre 2009 et 2011, période où des millions de téléviseurs aux États-Unis et au Canada deviendront désuets en raison du passage à la

télédiffusion numérique. En outre, des groupes du crime organisé pourraient se procurer de façon illicite certains déchets électroniques ayant été traités inadéquatement, comme les lecteurs de disque désuets, pour exploiter des renseignements gouvernementaux, corporatifs et personnels qu'on aura négligé de supprimer.



Ressources naturelles

Au Canada, parmi les ressources naturelles particulièrement vulnérables au braconnage et à l'exploitation à des fins criminelles figurent les ressources marines, les étendues d'eau douce et les forêts, ainsi que les espèces végétales et animales qui y vivent. Le Canada comporte de grandes forêts, qui représentent le dixième des zones forestières du monde. Les forêts canadiennes sont des cibles faciles pour les criminels qui souhaitent les exploiter puisqu'elles sont relativement abondantes et isolées et qu'elles comptent un grand nombre de chemins d'accès pour l'exploitation forestière.

Drogues illicites

Précurseurs

L'Asie demeure un centre de production et de détournement de précurseurs chimiques utilisés pour fabriquer des stupéfiants synthétiques. La Chine est un important pays producteur et exportateur d'ingrédients pharmaceutiques actifs, dont plusieurs sont des précurseurs servant à produire des drogues illicites. Selon ROTH, une société de recherche et de services bancaires d'investissement, l'industrie pharmaceutique chinoise compte plus de 5 000 producteurs et environ 8 700 distributeurs, ce qui rend toute réglementation



très difficile. Le manque de ressources en surveillance peut faciliter le détournement de bon nombre de ces précurseurs vers les marchés de stupéfiants partout dans le monde, y compris au Canada.

Acheminement de cocaïne par l'Afrique occidentale

Au cours des dernières années, l'essor du marché européen de la cocaïne a eu pour effet de transformer l'Afrique occidentale en zone de transit pour le trafic de drogue. Entre 2005 et 2007, environ 33 tonnes de cocaïne destinées aux marchés européens ont été saisies en Afrique occidentale. Avant 2005, les saisies de cocaïne effectuées chaque année sur l'ensemble du continent africain totalisaient rarement plus d'une tonne. Les profits considérables tirés du trafic de cocaïne vers l'Europe menacent l'intégrité politique et économique des pays d'Afrique occidentale, et cette quantité importante de fonds illégaux menace d'en faire des narco-États.

Des êtres humains traités comme des marchandises

Trafic d'organes

Dans tout l'Occident, la demande de tissus et d'organes humains pouvant être transplantés dépasse grandement l'offre dans le marché légitime et réglementé. Les opportunités pour les groupes canadiens du crime organisé vont de l'importation d'organes obtenus illégalement à l'organisation de voyages à l'étranger pour permettre à des Canadiens de les recevoir. Des enquêtes internationales menées dans le passé portaient aussi sur la traite de personnes aux fins de transplantation d'organes.

CHEF WILLIAM BLAIR, SERVICE DE POLICE DE TORONTO

« Un nombre sans précédent de réseaux transnationaux de production, de fabrication et de distribution de drogue se forment actuellement au Canada. Leurs répercussions se font sentir dans nos quartiers, où la corrélation entre la drogue, les armes à feu et les gangs de rue est maintenant très nette. Nous devons tous déployer des efforts concertés, intégrés et tenaces afin d'éloigner la menace de nos communautés et de notre territoire. »



MARCHÉS CRIMINELS



Marchés criminels

Drogues illicites

Cocaïne

La cocaïne demeure l'un des marchés illicites les plus importants, comme en témoignent les statistiques sur la production mondiale et les saisies au Canada. La cocaïne est importée par des groupes du crime organisé directement de pays sources, en particulier le Pérou, ou par des pays de transit, comme la République dominicaine, le Guyana, la Jamaïque et le Mexique. Le trafic interprovincial de cocaïne est coordonné depuis la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, où la drogue est vendue en gros aux groupes criminels, qui la vendent ensuite à des distributeurs de détail.

Crack

Au Canada, on trouve surtout le crack, un dérivé de la cocaïne, dans les grands centres urbains. Comme cette drogue crée une forte dépendance et que ses effets se dissipent rapidement, les personnes qui la consomment se livrent souvent à des activités criminelles de bas niveau, telles que des crimes contre les biens ou les personnes et des vols qualifiés, ce qui crée souvent des foyers de criminalité cyclique. La majorité des organisations criminelles impliquées dans le marché du crack sont des gangs de rue qui prennent part à la distribution de la drogue, et ce, surtout dans la rue, dans les fumeries de crack ainsi qu'au moyen de systèmes « **dial-a-dope** ».

« **Dial-a-dope** » (drogue sur appel) est un système utilisé par les distributeurs dans la rue afin de vendre des drogues illicites en répondant aux demandes placées à des téléphones cellulaires jetables.

Ecstasy

Le Canada, les Pays-Bas et la Belgique sont les principaux pays producteurs d'ecstasy et alimentent le trafic au niveau mondial. Le Canada demeure une importante source d'ecstasy pour les marchés nationaux et internationaux et en exporte de grandes quantités principalement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette importante production d'ecstasy a eu une incidence directe

CAPITAINE DE MARINE STEVE MOORE, GRAND PRÉVÔT DES FORCES CANADIENNES

« Les marchés criminels existent là où la demande de marchandises illicites existe, et les établissements de défense des Forces canadiennes (FC) ne font pas exception. La police militaire des FC est déterminée à utiliser une démarche guidée par les renseignements pour lutter contre le crime organisé. »

sur le marché national, car le prix a considérablement diminué depuis 2003. En outre, la composition chimique de l'ecstasy a changé. Il s'agit maintenant d'un cocktail contenant de moins en moins de MDMA, principal ingrédient actif de l'ecstasy, et des quantités de plus en plus grandes de plusieurs agents chimiques de remplissage et de substances, surtout de la méthamphétamine, ainsi que de la kétamine, de l'éphédrine et de la caféine. Cette tendance pose de graves risques aux consommateurs, car ils ne sont pas au courant de la composition chimique des comprimés d'ecstasy et de leurs effets nocifs possibles.

Héroïne

Au Canada, la demande d'héroïne demeure faible en comparaison de la demande de la plupart des autres drogues. Par conséquent, un nombre limité de groupes du crime organisé, établis principalement en C.-B. et en Ontario, sont impliqués dans le marché de l'héroïne. Ils en importent principalement de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Amérique latine.

Marihuana

La marihuana demeure l'une des drogues les plus prisées dans le marché du trafic de stupéfiants au Canada, les groupes du crime organisé étant grandement impliqués dans tous les aspects de la production, de la distribution et de l'exportation de cette drogue. Le Canada continue d'être une source d'approvisionnement en marihuana : les groupes criminels canadiens répondent à une grande demande à l'échelle nationale et aux États-Unis. En effet, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec demeurent les principaux centres de production et de distribution de marihuana destinée aux marchés canadien et américain. Comme la demande de marihuana aux États-Unis est forte, le Canada ne peut fournir qu'une petite proportion de la quantité demandée, ce qui est d'autant plus évident lorsque l'on compare la quantité de marihuana provenant du Canada à celle produite aux États-Unis et au Mexique et destinée aux consommateurs américains.





Méthamphétamine

La fabrication de méthamphétamine au Canada a augmenté principalement pour répondre à la demande croissante des marchés internationaux et, dans une moindre mesure, à la demande limitée au niveau national. Le nombre de **superlaboratoires** au Canada témoigne du fait que les groupes du crime organisé ont la capacité de produire des quantités importantes de méthamphétamine aux fins de distribution à l'étranger. En 2007, on a effectué des saisies de méthamphétamine de fabrication canadienne en Australie, au Japon, en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, en Chine, à Taïwan, en Inde et en Iran. La plupart des groupes impliqués dans la fabrication de méthamphétamine sont installés en C.-B.; cependant, le démantèlement de plusieurs superlaboratoires en Ontario et au Québec, au cours de la dernière année, démontre que les centres de production se déplacent vers l'Est.

Les **superlaboratoires** peuvent produire cinq kilos ou plus de drogues synthétiques illicites.

Opium

En 2007, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a signalé que la production d'opium en Afghanistan a atteint des niveaux inégalés, représentant 92 % de la production d'opium illicite à l'échelle mondiale. Par conséquent, on a assisté à une forte augmentation des saisies d'opium au Canada au cours de la dernière année; cependant, le nombre de saisies effectuées demeure relativement bas par rapport à d'autres drogues. En grande partie, l'opium qui arrive au Canada est destiné au marché national qui est limité. Un petit nombre de groupes du crime organisé sont impliqués dans la contrebande transfrontalière et la distribution d'opium au marché américain.

Opiacés pharmaceutiques

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) estime que la consommation abusive de médicaments d'ordonnance est en bonne voie de dépasser celle des stupéfiants illégaux dans le monde entier et les Canadiens sont au nombre des plus gros consommateurs à l'échelle mondiale. En outre, selon les conclusions d'une étude récente effectuée à l'échelle nationale, dans plusieurs collectivités canadiennes, on remplace l'héroïne par des médicaments d'ordonnance, tels que l'oxycodone (p. ex., OxyContin)

CHEF FRANK A. BEAZLEY, POLICE RÉGIONALE DE HALIFAX

« Les drogues quelles qu'elles soient entraînent la détérioration de nos quartiers et entravent le sain développement de nos jeunes. Il ne faut pas nous faire d'illusions : les médicaments d'ordonnance contrefaits ou illégalement obtenus ne sont pas moins dangereux que les drogues illicites telles que la cocaïne ou l'ecstasy. »

et l'hydromorphe (p. ex., Dilaudid). Plusieurs groupes du crime organisé se livrent à la distribution illicite de médicaments d'ordonnance, principalement dans la région de l'Atlantique.

Criminalité financière

Fraude par marketing de masse

Selon le Centre d'appels antifraude du Canada (CAAC), la valeur brute des opérations de fraude par marketing de masse au Canada s'élève à 500 millions de dollars par année. Au cours de la dernière année, les principaux stratagèmes recensés comprenaient des offres de prix, des tirages au sort/loteries et cadeaux, des offres de prêts avec commissions escomptées, de services et d'emploi, des enchères sur Internet, des offres de vacances et de marchandises. Le crime organisé utilise de plus en plus des instruments financiers contrefaits ou modifiés (par exemple, les chèques ou les mandats) pour les fraudes par marketing de masse. Des organisations criminelles installées au Canada ciblent non seulement les consommateurs canadiens, mais aussi ceux d'autres pays, principalement des États-Unis et, dans une moindre mesure, de l'Australie, de la Suisse et des Caraïbes. Les fraudeurs de l'étranger, pour leur part, visent les Canadiens et le CAAC a repéré 105 pays qui auraient ciblé le Canada en 2007.



Fraude hypothécaire

Les pertes attribuables à la fraude hypothécaire s'élèvent annuellement à des centaines de millions de dollars au Canada. Les groupes du crime organisé utilisent diverses techniques pour éviter la détection lors de fraude hypothécaire. Par exemple, leurs manœuvres frauduleuses comprennent des demandes d'hypothèque falsifiées, qui contiennent de



faux renseignements au sujet de l'acheteur éventuel ou de la propriété, dont de fausses évaluations ou de faux dossiers d'emploi. Afin d'échapper aux services d'application de la loi, les groupes criminels recrutent aussi des prête-noms, y compris entre autres des membres de la famille, des associés ou d'autres acheteurs inadmissibles, qui présentent des demandes d'hypothèque frauduleuses. La tendance concernant les processus de demande à distance (c'est-à-dire, sans se présenter en personne) facilite l'anonymat des fraudeurs hypothécaires.

Fraude par carte de paiement

Il s'agit de l'une des fraudes les plus répandues. Elle a une incidence sur les consommateurs, les services financiers et les magasins de détail, à l'échelle mondiale. La technologie sans fil, telle que Bluetooth, permet aux criminels d'extraire et de transmettre en temps réel les informations figurant sur les cartes de paiement. Ils s'installent dans des véhicules garés à proximité des magasins de détail et téléchargent les données inscrites sur des cartes de paiement à partir des terminaux des points de vente. Ensuite, ces données sont transmises presque instantanément à des **fabriques de cartes** n'importe où au monde. Cette technologie, combinée à la croissance de l'utilisation des cartes de paiement et des achats effectués en ligne, est un gage d'anonymat pour les fraudeurs et donne au crime organisé l'accès à des marchés extrêmement lucratifs.

Les **fabriques de cartes** manufacturent illégalement des cartes de paiement.



COMMISSAIRE WILLIAM BAKER, AGENCE DU REVENU DU CANADA

« L'Agence du revenu du Canada s'assure que le revenu découlant d'activités criminelles est assujéti aux impôts canadiens sur le revenu. Notre rôle est complémentaire aux efforts déployés par les forces policières en vue de lutter contre les activités illégales et le crime organisé. Ensemble, nous contribuons à la sécurité et au bien-être de tous les Canadiens. »

Fraude en valeurs mobilières

La fraude en valeurs mobilières est un crime complexe qui requiert des connaissances et des compétences spécialisées dans le domaine des finances. Grâce à la technologie, les groupes du crime organisé ont plus de facilité à commettre des fraudes que par le passé et peuvent élargir l'étendue de leurs activités. En raison notamment du recours aux transferts électroniques, les frontières géographiques sont moins marquées : les fraudes en valeurs mobilières peuvent être commises dans un pays et causer des pertes à de nombreux investisseurs dans plusieurs autres pays. En outre, les fraudeurs ont recours au pourriel pour faire la promotion d'actions de **sociétés de petite capitalisation**, les présentant comme des possibilités d'investissement à haut rendement et à faible risque, dans le but de **manipuler le marché boursier (stratagèmes « pump and dump »)**.

Les **sociétés de petite capitalisation** sont de petites entreprises qui possèdent généralement peu d'actifs et effectuent des transactions sur les marchés hors bourse qui sont moins réglementés que les principaux marchés boursiers.

Les **stratagèmes de manipulation du marché boursier (« pump and dump »)** consistent à revendre les actions d'une entreprise (qui compte généralement un petit nombre d'actions) en faisant sur le marché de fausses déclarations visant à induire les investisseurs en erreur. Après avoir fait monter artificiellement la valeur des actions, les fraudeurs réalisent d'énormes profits en revendant leurs actions de peu de valeur, ce qui fait perdre de l'argent aux investisseurs.

Contrebande de tabac

Au Canada, la contrebande de tabac est principalement dirigée par des groupes du crime organisé établis en Ontario et au Québec et elle est facilitée par des réseaux de distribution à l'échelle interprovinciale, transfrontalière et internationale. Selon le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac, environ 22 % des cigarettes fumées au Canada sont illégales. Une partie de ces cigarettes sont fabriquées en toute légitimité, mais sont par la suite vendues sur le marché noir par l'intermédiaire de réserves autochtones ou, dans une moindre mesure, elles sont importées clandestinement au pays à travers les ports.





Passage de clandestins et traite de personnes

Des groupes du crime organisé sont activement impliqués dans le passage de clandestins au Canada, c'est-à-dire qu'ils facilitent le déplacement de migrants non autorisés depuis plusieurs points de transit situés au pays et à l'étranger. Le passage de clandestins a surtout lieu aux postes frontaliers du Québec et de la Colombie-Britannique, et dans une moindre mesure, de l'Ontario. Ce type de passage se fait vers le nord et vers le sud, mais on constate une hausse marquée du nombre de migrations illégales vers le nord, soit des États-Unis au Canada.

Quelques groupes du crime organisé, pour la plupart établis en Colombie-Britannique et au Québec, sont impliqués dans la traite de personnes au niveau international. Inversement, plusieurs gangs de rue prennent activement part au marché national de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, c'est-à-dire au recrutement, au contrôle, au déplacement et à l'exploitation de femmes canadiennes dans le commerce sexuel, lequel touche principalement les bars de strip-tease dans plusieurs villes canadiennes.

Marché illicite des armes à feu

Les États-Unis demeurent le principal fournisseur étranger d'armes à feu illégales au Canada, ce qui s'explique par des liens régionaux étroits établis entre les provinces et les États frontaliers des États-Unis, comme le Michigan, d'où proviennent lesdites armes à feu. Outre le Canada, les États-Unis demeurent la principale source d'armes à feu illégales pour le marché canadien. On prévoit que les criminels utiliseront de plus en plus Internet pour obtenir des armes à feu illégales en évitant les contrôles à la frontière canado-américaine.



CHEF KEITH MCCASKILL, SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

« Une seule arme peut détruire de nombreuses vies. C'est pourquoi nous avons entrepris une campagne de répression ciblée visant à faire disparaître les armes illégales de nos rues. »

Violation des droits de la propriété intellectuelle

Des groupes du crime organisé prennent une part active à l'importation de produits contrefaits au Canada provenant surtout de la Chine, en plus d'être impliqués dans la distribution interprovinciale de ces produits. Ceux-ci seront de plus en plus difficiles à repérer au fur et à mesure que les techniques de contrefaçon deviendront plus sophistiquées. Ainsi, les produits contrefaits pénétreront plus facilement le marché des produits authentiques, et ce, souvent à l'insu du fournisseur légitime ou du consommateur. Des groupes du crime organisé continueront de profiter de toutes les occasions à leur disposition pour afficher leurs produits sur Internet par le biais de boutiques virtuelles frauduleuses, de pharmacies en ligne non réglementées et de sites de vente aux enchères et de petites annonces peu surveillés.

Criminalité liée aux véhicules

Selon Statistique Canada, le nombre de véhicules volés annuellement au Canada demeure stable à environ 160 000. Les groupes du crime organisé impliqués dans des crimes liés aux véhicules exercent surtout leurs activités à Montréal et à Toronto et continuent de voler de la machinerie lourde ou des véhicules afin d'en modifier le numéro d'identification et de les exporter ou d'exploiter des ateliers de démontage. Une faible proportion de la machinerie lourde et des véhicules volés en Ontario et au Québec sont exportés à l'étranger, et certains groupes continuent de simuler des collisions.





DOSSIER SPÉCIAL

Vol et fraude d'identité au Canada

Dossier spécial : Vol et fraude d'identité au Canada

Pour les besoins du présent dossier spécial, le terme vol d'identité désigne la collecte et la possession de renseignements personnels ainsi que le trafic de ceux-ci, infractions qui sont généralement commises indépendamment des fraudes d'identité, ou en prévision de celles-ci. Les renseignements personnels auxquels les voleurs s'intéressent particulièrement sont le nom, l'adresse, l'âge, le sexe, les numéros de carte de crédit, le revenu, l'emploi, les relevés de transaction et les dossiers médicaux. Le terme fraude d'identité s'entend de l'utilisation de renseignements personnels à l'insu de la personne visée et sans son autorisation en vue de commettre divers crimes en son nom, comme la fraude, le vol et la falsification.

Selon la Sous-direction des délits commerciaux de la GRC, la fraude d'identité est l'acquisition et la possession non autorisées de renseignements personnels et le trafic de ceux-ci dans le but de les utiliser pour créer une identité fictive, ou usurper ou prendre l'identité de quelqu'un afin d'obtenir des profits ou des biens, ou des services ou de dissimuler des activités criminelles.

Les actes criminels liés à l'utilisation illégitime des renseignements personnels d'une personne, y compris l'usurpation et la falsification, constituent des infractions au *Code criminel*. Cependant, à l'heure actuelle, la collecte et la possession de renseignements personnels et le trafic de ceux-ci ne sont pas contraires à la loi; c'est pourquoi le gouvernement du Canada travaille présentement à la modification du *Code criminel* relativement au vol d'identité. Les nouvelles dispositions législatives donneront aux organismes d'application de la loi et à la collectivité juridique les outils dont ils auront besoin pour traiter les infractions liées à la collecte et à la possession de renseignements personnels et au trafic de ceux-ci (vol d'identité).

YVAN DELORME, DIRECTEUR, SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

« Les crimes économiques comme la fraude, le clonage de cartes de débit ou de crédit ainsi que le vol d'identité sont coûteux pour l'ensemble de la société. De plus, avec l'avancée de la technologie, une multitude d'informations économiques, personnelles et corporatives peuvent devenir accessibles aux criminels ayant développé les expertises nécessaires. »



Méthodes utilisées pour voler des renseignements personnels

Les criminels volent des renseignements personnels de plusieurs façons et profitent des nombreuses transactions effectuées quotidiennement par des personnes, pour échanger des renseignements personnels à des fins d'identification. Parmi les techniques simples et couramment utilisées par les criminels figurent le vol de courrier et la fouille de poubelles. Ces derniers peuvent recueillir des données personnelles en volant le courrier résidentiel de particuliers et en changeant l'adresse des destinataires. De cette façon, les fraudeurs peuvent faire suivre le courrier d'une personne à une autre adresse; ainsi, il est facile pour eux de voler l'identité de la victime à son insu. Par ailleurs, les bacs de recyclage et les conteneurs à déchets à la maison ou au bureau contiennent parfois des documents personnels qui n'ont pas été déchiquetés, lesquels sont ciblés par les criminels qui fouillent les poubelles à la recherche de renseignements personnels. Les fraudeurs utilisent les cartes de crédit, cartes de débit et portefeuilles perdus ou volés pour usurper l'identité de leurs détenteurs, et certains criminels vont jusqu'à entrer par effraction dans des maisons ou des véhicules pour trouver des renseignements personnels. Les ressources mises à la disposition de la population, notamment l'accès aux dossiers publics, aux journaux et aux annuaires téléphoniques, peuvent également aider les voleurs à remplir des profils personnels. Enfin, les criminels spécialisés dans le vol d'identité se servent aussi parfois des articles nécrologiques et des pierres tombales pour obtenir des renseignements pertinents.

DONNÉES GÉNÉRALEMENT CIBLÉES

NOM, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À DOMICILE,

ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AU TRAVAIL,

DATE DE NAISSANCE, NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE,

PERMIS DE CONDUIRE, NUMÉROS DE COMPTE DE BANQUE ET DE

CARTE DE CRÉDIT, MOTS DE PASSE, RELEVÉS DE COMPTE,

RAPPORTS DE SOLVABILITÉ, DÉCLARATIONS DE REVENUS ET

D'IMPÔTS, CHÈQUES ÉMIS PAR LE GOUVERNEMENT ET

PASSEPORTS.

Aussi certains fraudeurs se font passer pour leur victime, soit en personne, soit par téléphone, soit par Internet, pour tromper des entreprises et des organisations légitimes afin qu'elles leur fournissent les renseignements dont ils ont besoin. De plus, il arrive que des fraudeurs tentent de soutirer des renseignements directement à leur victime en se faisant passer pour un représentant autorisé par la loi à demander lesdits renseignements, par exemple, le représentant d'une banque ou du gouvernement.

La plupart des Canadiens, soit près de neuf Canadiens sur dix, craignent au moins un peu de faire l'objet d'un vol d'identité.

Source : Les Associés de recherche EKOS inc., 2008

Les technologies de l'information servant à stocker des données personnelles sont un autre moyen utilisé par les voleurs pour obtenir des renseignements personnels. Ceux-ci peuvent en effet extraire des renseignements d'appareils électroniques perdus ou volés, comme les ordinateurs portatifs, les assistants personnels (PDA) et les téléphones cellulaires. Les fraudeurs peuvent mettre la main sur des renseignements personnels que les personnes fournissent de leur plein gré sur des sites Internet, mais utilisent aussi des logiciels espions, des programmes malveillants et des virus pour accéder à des ordinateurs et à des bases de données appartenant à des personnes ou à des entreprises afin de voler les renseignements dont ils ont besoin.

Les Canadiens s'inquiètent beaucoup de la sécurité de leurs renseignements personnels: les deux tiers d'entre eux se préoccupent du fait que des renseignements à leur sujet puissent être facilement volés, et la moitié d'entre eux croient que les systèmes informatiques ne protègent pas adéquatement leurs renseignements personnels.

Source : Les Associés de recherche EKOS inc., 2008

À grande échelle, la technologie permet aux entreprises et au gouvernement de recueillir et de stocker de grandes quantités de renseignements personnels et financiers dans des bases de données. En vertu des dispositions législatives relatives à la protection de la vie privée, les entreprises et le gouvernement sont tenus de mettre en place des systèmes qui protègent ces renseignements et font en sorte que ceux-ci ne peuvent servir à des fins autres que celles auxquelles ils ont été recueillis. Or, il est possible que la sécurité des renseignements soit compromise. Par exemple, il arrive que des données soient perdues ou que des employés cooptés volent de gros fichiers contenant des renseignements personnels en vue de les vendre. Au moyen du matériel informatique compact offert sur le marché, les fraudeurs peuvent copier, stocker, envoyer et transporter des fichiers contenant des renseignements personnels sans être repérés facilement.



Parmi les autres techniques utilisées par les criminels afin de soutirer des renseignements personnels ou financiers à des gens figurent le bluff (imitation de sites Web d'entreprises légitimes), le hameçonnage, ou l'envoi massif de faux courriels, et le hameçonnage vocal, qui consiste en un message téléphonique demandant aux gens de composer un numéro auquel est rattachée la boîte vocale d'une entreprise qui semble légitime.

Aussi, les fraudeurs utilisent d'autres techniques sophistiquées, notamment la modification de guichets automatiques ou de terminaux de point de vente, qui leur permet d'enregistrer les numéros de cartes de crédit ou de cartes de débit en écrémant les données au moment où le détenteur les inscrit dans l'appareil. Les criminels se servent parfois de caméras cachées pour voler le numéro d'identification personnel (NIP) de leur victime.



Implication du crime organisé dans le vol et la fraude d'identité

Le vol et la fraude d'identité peuvent être très payants pour les groupes du crime organisé impliqués dans ce type de crime, et les risques que leurs activités soient détectées et que ces groupes fassent l'objet de poursuites sont relativement faibles. Bien que plusieurs organisations criminelles canadiennes soient impliquées dans la fraude liée à l'identité, certains individus possédant des connaissances dans la technologie et le crime commettent facilement des fraudes d'identité sans l'aide de quiconque. Des groupes criminels de niveau moindre jouent généralement un rôle dans les crimes liés au vol d'identité, alors que les organisations de niveau intermédiaire et supérieur s'intéressent à la fraude d'identité.

Les groupes impliqués dans le vol et la fraude d'identité sont mobiles : il arrive souvent que les membres résident dans une province, mais exercent leurs activités dans plusieurs autres provinces canadiennes en plus de cibler des personnes à l'étranger, et aux États-Unis. Au Canada, les crimes liés à l'identité sont commis dans les secteurs urbains et ruraux, et la majeure partie d'entre eux sont signalés en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Certains groupes criminels se spécialisent dans un aspect particulier de la fraude liée à l'identité, comme la création de profils personnels, la fabrication de fausses pièces d'identité ou l'écroulement de données de cartes de paiement. Les fraudeurs n'utilisent pas tous les renseignements qu'ils ont recueillis pour usurper l'identité de leur victime; ils conservent parfois pendant de longues périodes des listes de renseignements personnels volés avant de les échanger avec d'autres organisations criminelles ou de les vendre à celles-ci. De plus, les individus qui possèdent des aptitudes particulières dans la fraude d'identité et collaborent avec des groupes du crime organisé peuvent fournir les méthodes et l'expertise technique dont ont besoin ces groupes pour commettre de telles fraudes.

Les groupes du crime organisé se servent du vol d'identité pour commettre des crimes, faire des profits et échapper à la police. Au moyen de chaque information personnelle recueillie, les criminels organisés créent de fausses identités qui leur sont utiles de diverses façons. En effet, ils se servent d'éléments d'identité volés, par exemple, le nom et la date de naissance d'une personne, pour ouvrir des comptes en banque et soumettre des demandes de carte de crédit et de prêt. Par la suite, les fraudeurs utilisent les faux dossiers financiers pour faire des demandes de permis de conduire, de cartes d'assurance sociale et d'autres documents d'identité.

Environ un Canadien sur dix affirme avoir déjà été victime d'un vol d'identité, et le quart de la population canadienne dit connaître une personne ayant déjà été victime de vol d'identité.

Source : Les Associés de recherche EKOS inc., 2008

CHEF RICK HANSON, SERVICE DE POLICE DE CALGARY

« La seule façon de lutter efficacement contre le crime organisé est de bien comprendre le problème et de s'engager à collaborer pour y parvenir. Le service de police de Calgary s'engage à collaborer avec les autres services de police pour régler ce problème dans nos collectivités. »



DE QUELLES FAÇONS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PEUVENT-ILS ÊTRE UTILISÉS?

Falsification de documents d'identité

- CARTE SANTÉ OU D'ASSURANCE MALADIE
- PERMIS DE CONDUIRE
- PASSEPORT
- ADRESSE
- NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Manipulation de services et produits financiers

- ESPÈCES
- CARTE DE CRÉDIT
- RAPPORT DE SOLVABILITÉ
- COMPTE BANCAIRE
- PRISE DE CONTRÔLE DU COMPTE BANCAIRE
- CHÈQUE
- MARGE DE CRÉDIT
- PRÊT
- HYPOTHÈQUE

Demandes frauduleuses de documents et de services

- EMPLOI
- DOCUMENTS OU SERVICES LIÉS À UNE ENTREPRISE
- DÉCLARATION D'IMPÔTS
- ASSURANCES
- PRESTATIONS DU GOUVERNEMENT (ASSURANCE-EMPLOI, RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA, AIDE SOCIALE)
- SERVICES DE SOINS DE SANTÉ
- FAILLITE

Une fois créées, les fausses identités donnent aux groupes du crime organisé un moyen clandestin de se procurer des biens et des services d'entreprises légitimes et de commettre des crimes à grande échelle, comme les fraudes liées aux cartes de paiement, aux chèques, les fraudes hypothécaires, d'assurances et bancaires ainsi que les demandes d'application de passeport frauduleuses.

Victimes du vol et de la fraude d'identité

Le Centre d'appel antifraude du Canada (CAAC) a reçu 10 366 plaintes de victimes ayant signalé des vols et des fraudes d'identité dont les pertes totales ont totalisé plus de six millions de dollars en 2007 et au-delà d'un million de dollars au premier trimestre de 2008. Selon le CAAC, ces chiffres représentent une très faible proportion des données réelles. Les Canadiens de 35 à 54 ans seraient le groupe le plus touché par la fraude liée aux cartes de crédit ou de débit ou par le vol d'identité. Néanmoins, personne n'est à l'abri du vol et de la fraude d'identité et des milliers de Canadiens en sont victimes chaque année.

Groupe ciblé : les jeunes et les enfants

Les jeunes sont les cibles les plus faciles pour les criminels qui cherchent à voler l'identité de personnes sur Internet. Certains jeunes visitent quotidiennement des sites de réseautage social (p. ex., Facebook et MySpace) et font partie de divers groupes en ligne par l'entremise de sites sur lesquels les jeunes affichent des profils personnels détaillés et échangent une foule de renseignements personnels. En 2007, la Federal Trade Commission des États-Unis a signalé une augmentation du nombre de victimes de vol d'identité de moins de 18 ans, dont la moitié étaient âgées de moins de six ans. Les enfants constituent un nouveau groupe ciblé par les fraudeurs étant donné que l'on peut mettre beaucoup de temps à découvrir qu'un jeune s'est fait voler son identité.

Les victimes de vol et de fraude d'identité s'exposent à des conséquences à long terme; par exemple, ces crimes peuvent entraîner des dettes pour les victimes ou nuire à leur dossier de crédit et à leur réputation. Une fois que les renseignements personnels d'une personne ont été volés, le processus de récupération peut être long et même s'étendre sur plusieurs années avant que les traces du vol ou de la fraude ne soient entièrement effacées. C'est pourquoi les victimes ont parfois de la difficulté à obtenir du crédit, à trouver un emploi et à interagir avec des organismes gouvernementaux et privés. En outre, la victime peut mettre du temps à se rendre compte que son identité a été volée ou que des renseignements à son sujet ont été utilisés à des fins de fraude. Par ailleurs, la violation de la vie privée peut causer d'importants troubles émotionnels : les personnes qui ont déjà été victimes de vol ou de fraude d'identité risquent plus de faire de nouveau l'objet de tels crimes que d'autres, ce qui peut représenter pour elles un fardeau financier et psychologique.



Outre les pertes financières qu'ils subissent, les établissements commerciaux et les institutions financières doivent faire l'objet d'une surveillance accrue relativement à leur capacité à protéger les renseignements personnels de leurs clients. Les vols et les fraudes d'identité peuvent nuire à la réputation de certains établissements commerciaux et de certaines institutions financières, ce qui peut entraîner une perte de confiance de la part des consommateurs et des investisseurs à l'égard de l'économie canadienne. Des programmes et services gouvernementaux peuvent également être touchés lorsque des applicants illégaux utilisent une fausse identité pour obtenir des documents officiels ou des prestations du gouvernement.

Études de cas

Les deux études de cas ci-dessous portent sur des affaires liées au vol et à la fraude d'identité qui ont vraiment fait l'objet d'une enquête par la police. Les noms des personnes ont été changés ou omis afin de protéger leur identité.

Un individu a tenté de se procurer des marchandises dont la valeur totalisait 5 000 \$ après avoir fait une demande de carte de crédit sous le nom de Joe Smith dans un commerce. Il a été en mesure de présenter au personnel trois pièces d'identité qui semblaient valides, soit un passeport canadien, une carte d'assurance sociale et un permis d'exploitation de commerce. Il avait également déjà utilisé le nom de Joe Smith pour tenter de se procurer un téléphone cellulaire et d'ouvrir un compte dans une grande banque. Lorsque la police a communiqué avec le vrai Joe Smith pour lui signaler qu'il avait fait l'objet d'une fraude d'identité, ce dernier a affirmé qu'il n'avait jamais perdu de pièce d'identité ou de carte de crédit ou de débit et que ses pièces d'identité ou ses cartes n'avaient jamais été volées. Aucun suspect n'a été identifié ou arrêté dans cette affaire.

Trois Canadiens sur dix ont changé leurs habitudes de dépenses par crainte de faire l'objet d'une fraude ou d'un vol.

Source : Ipsos Reid, 2007

Un individu a été arrêté après avoir tenté d'encaisser un faux chèque au comptoir d'un service d'encaissement de chèques. Lors de son arrestation, l'individu avait en sa possession plusieurs pièces d'identité avec photo sur lesquelles figuraient différents noms, dates de naissance et adresses. L'enquête menée par la suite a révélé que cet individu utilisait au moins trois identités différentes depuis plusieurs années, faisait l'objet de mandats d'arrestation exécutoires et avait été arrêté et accusé sous le nom de chacune des identités. L'individu se servait de l'identité de membres de sa famille qui habitaient dans des provinces ou sur des territoires différents, notamment pour recevoir de l'aide sociale. Il a été accusé en vertu de nombreux chefs d'accusation de fraude.

Êtes-vous une victime?

Il existe de nombreuses façons de savoir si vous êtes une victime de vol ou de fraude d'identité, mais voici les plus courantes :

- Un créancier vous signale qu'il a reçu une demande de carte de crédit à votre nom et à votre adresse, mais vous n'avez jamais fait la demande en question.
- Vous recevez des appels ou des lettres d'un créancier qui vous annonce que votre demande de crédit a été approuvée ou rejetée, alors que vous n'avez jamais fait de demande.
- Vous recevez des relevés de carte de crédit ou des factures à votre nom, pour lesquels vous n'avez jamais fait de demande.
- Vous ne recevez plus vos relevés de carte de crédit ou vous constatez que vous ne recevez pas tout votre courrier.
- Une agence de recouvrement vous fait savoir qu'elle procède au recouvrement d'un compte impayé à votre nom, mais vous n'avez jamais ouvert le compte en question.

Source : Le Centre d'appel antifraude du Canada



Conseils pour réduire les risques de vol et de fraude d'identité

- 1 Avant de divulguer toute information personnelle, renseignez-vous sur la façon dont elle sera utilisée et demandez si elle sera donnée à d'autres organismes.
- 2 Surveillez vos cycles de facturation. Communiquez avec vos créanciers si vous ne recevez pas vos factures aux dates prévues.
- 3 Surveillez votre courrier. Déposez votre courrier à expédier dans les boîtes de Postes Canada ou au bureau de poste situé près de chez vous. Dès que votre courrier vous est livré, retirez-le rapidement de votre boîte aux lettres. Assurez-vous de faire suivre votre courrier si vous déménagez ou si vous changez d'adresse postale.
- 4 Utilisez des mots de passe pour vos comptes de carte de crédit, de banque et de téléphone. Évitez de choisir des données faciles à trouver, comme le nom de jeune fille de votre mère, votre date de naissance ainsi que les quatre derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale ou de votre numéro de téléphone.
- 5 Utilisez le moins de renseignements possibles sur votre identité et limitez le nombre de cartes que vous avez sur vous.
- 6 Ne divulguez aucune information personnelle au téléphone, par la poste ou par Internet, à moins que vous ne soyez vous-même entré en contact avec votre interlocuteur ou que vous connaissiez la personne à qui vous vous adressez.
- 7 Conservez en lieu sûr vos biens et vos documents qui contiennent des renseignements personnels. Les criminels qui cherchent à voler l'identité des gens fouillent les poubelles et les bacs de recyclage. Assurez-vous de déchirer ou de déchiqueter les reçus, les demandes de carte de crédit, les formulaires d'assurance, les rapports de médecin et les offres de carte de crédit que vous recevez par la poste.
- 8 Ne divulguez votre numéro d'assurance sociale qu'en cas de nécessité absolue. Demandez s'il est possible de fournir d'autres pièces d'identité.
- 9 N'ayez pas sur vous votre carte d'assurance sociale; conservez-la plutôt en lieu sûr.

Source : Le Centre d'appel antifraude du Canada



CONCLUSION



Conclusion

Il est difficile de mesurer les répercussions globales du crime organisé, mais l'étendue de celui-ci est considérable vu la diversité des marchés criminels au Canada. Certains types d'activités criminelles, comme les voies de fait, la violence, l'intimidation et la revente de drogue, sont très visibles et touchent quotidiennement les gens et leurs communautés. Par ailleurs, un plus grand nombre d'actes clandestins, notamment la fraude hypothécaire, le vol de véhicules et la fraude d'identité, présentent des menaces à long terme pour les institutions, les établissements et les consommateurs du Canada. Le *Rapport 2008 sur le crime organisé au Canada* est le produit d'efforts coordonnés déployés par la communauté de l'application de la loi et brosse à l'intention des Canadiens un tableau des activités du crime organisé partout au pays ainsi que de la portée de ces dernières dans les collectivités canadiennes. Ce rapport publié par le SCRC vise à sensibiliser les Canadiens au problème du crime organisé et à faire en sorte que la population continuera de collaborer avec les organismes chargés d'appliquer la loi afin de lutter contre le crime organisé et ses répercussions socioéconomiques sur la société canadienne.